

ASSEMBLEE GENERALE 2024

Vendredi 13 juin 2025

Rapport moral
Rapport d'activités
Rapport financier

SOMMAIRE

I.	LE CSPG EN 2024 : CHIFFRES CLES	p.3
II.	RAPPORT MORAL	p.4
III.	RAPPORT D'ACTIVITES	p.9
	A. Accueil et fréquentation	p.9
	B. La Communication	p.11
	C. Le secteur Familles / Adultes	p.12
	1. <i>Le LAEP La P'tite Pause</i>	p.12
	2. <i>Festy famille</i>	p.12
	3. <i>La ludothèque</i>	p.13
	4. <i>Le numérique</i>	p.13
	5. <i>Bien vieillir</i>	p.13
	6. <i>La distribution alimentaire</i>	p.13
	7. <i>Vivre ensemble et développement du pouvoir d'agir</i>	p.15
	8. <i>Les sorties familles</i>	p.17
	9. <i>Les partenaires</i>	p.17
	D. Le secteur Enfance / Jeunesse	p.18
	1. <i>ALSH Le Dé en Bulles communal - juillet</i>	p.18
	2. <i>ALSH Le Dé en Bulles intercommunal - mercredis et vacances</i>	p.19
	3. <i>Séjours intercommunaux</i>	p.20
	4. <i>Formation BAFA/BAFD</i>	p.21
	5. <i>Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité</i>	p.22
IV.	RAPPORT FINANCIER	p.23

I. LE CSPG EN 2024 : CHIFFRES CLES

En bref :

**2024, une année consacrée au
lancement du nouveau Projet
social : 2024-2027 !**

725 912 €

Budget Du Centre Social

655 000 € en 2023

585 000 € en 2022

640 000 € en 2021

53

Nb de salariés

53 en 2023

45 en 2022

56 en 2021

Dont

11,3

 ETP

« Equivalents Temps Pleins »

19

Nb d'administrateurs

501 360 €

Montant Subventions perçues

429 270 € en 2023

416 653 € en 2022

375 243 € en 2021

**Part des subventions dans le budget : de
65,5% en 2023 à 69% en 2024**

3 963

Nb de portions données lors de la
Distribution Alimentaire

3 915 en 2023

4 136 en 2022

3 973 en 2021

34 353 H

Nb d'heures d'accueil des enfants

37 990 en 2023

32 154 en 2022

32 000 en 2021

RAPPORT MORAL

Dans un contexte national et international complexe où faire société, écouter chacun, soutenir chacun dans son parcours, est une des clés pour prévenir les conflits, la place du Centre Social des Pays du Guiers nous apparaît particulièrement indispensable en Chartreuse. Nous vous proposons ici de jeter ensemble un œil dans le rétroviseur sur 2024 et de faire grandir cette idée collective sur 2025, 2026 en poursuivant la construction de ponts sociétaux et culturels entre les chartroussins.

Comme le Guiers, torrent dont nous portons le nom, l'année 2024 au Centre Social a été parcourue de différents courants parfois apaisés, parfois plus tumultueux, toujours extrêmement rapides et nécessitant l'investissement à chaque instant de nos bénévoles et de nos salariés.

Je voudrais ici avant tout autre élément, adresser un grand remerciement au nom du Conseil d'Administration et en mon nom particulièrement à celles qui ont été à la manœuvre et ont permis durant de longues années au Centre Social des Pays du Guiers de poursuivre son chemin au service des habitants, Véronique Gendre, Martine Machon et Dominique Desprez. Merci pour cet engagement qui, je le sais pour notamment l'avoir vécu à vos côtés durant 18 mois au bureau, l'a été au prix d'une grande fatigue mais aussi de convictions fortes, cela a été l'occasion aussi de belles rencontres humaines. Vous nous avez passé le relais en Décembre 2024 et nous le savons bien, j'en ai parfaitement conscience, que les actions et projets présentés dans la suite de ce rapport moral doivent beaucoup à l'engagement des administrateurs du Conseil d'Administration et particulièrement au travail quotidien du bureau, de ses présidentes et de sa trésorière durant plusieurs années.

Pour que mon propos soit clair pour toutes et tous, le CSPG a connu en décembre 2024 un changement de bureau suite à la démission de leurs fonctions des membres de l'ancien bureau que je viens de citer. Sylvie Mauris-Demourieux, Marie-Gaëlle Poun, Véronique Morel et moi-même, Thierry Jugand-Monot, accompagnés et soutenus par l'ensemble des membres du Conseil d'Administration, avons pris le relais il y a peine 6 mois. Ce rapport moral est donc celui de l'année 2024 et représente l'action de plusieurs bureaux.

2024 fait partie de ces années complexes, traversée par des vents souvent peu favorables à nos actions, où l'on tient tous bons, ensemble, et où nous avons au CSPG profité des soutiens des collectivités, des institutions, pour tenter de renforcer une cohérence d'action au service de la cohésion des habitants que nous sommes pour construire une société au niveau de notre territoire, attentive à toutes et tous, petits et grands, plus fragiles, vivant des temps financiers difficiles, venus d'ailleurs, luttant contre l'exclusion en se renforçant face aux inégalités dues à l'âge, au handicap, à sa philosophie mais aussi à ses choix de vies : le CSPG comme un vrai lieu ressource à renforcer

Mais rentrons tout de suite dans des réalités plus précises en 2024.

2024, comme nous le vivons toutes et tous dans nos quotidiens, a été une année d'inquiétude sociétale. Le climat social est complexe. Chacun avec son inquiétude, son anxiété sur l'état de notre société et de notre monde, rentre dans sa zone de sécurité et de protection parfois au risque de se couper d'autres autour de nous. Cette inquiétude sociétale est renforcée pour tous par une inquiétude financière. En début 2024, les annonces gouvernementales en réponse à l'inflation tendent vers une réduction des moyens donnés aux associations, en particularité aux associations œuvrant au lien social. La Fédération des Centres Sociaux à laquelle nous adhérons a lancé une grande mobilisation pour rappeler combien les centres sociaux

sont des lieux d'expression de la citoyenneté, engagés pour réduire les inégalités au quotidien. Le CSPG a répondu présent en donnant la parole à ses habitants et cette expression a été très importante. Nous avons pu y voir l'attachement des chartroussins au Centre social des pays du Guiers et à ses actions. Notons ici que le retour de la Fédération des Centres Sociaux de l'Isère souligne l'importance de l'implication de notre centre social dans cette mobilisation de début 2024.

Ceci nous engage tous et je sais que nous y répondons ensemble, année après année. Nous ? Je voudrais ici saluer en premier lieu l'effort constant et primordial de nos collectivités et de nos élus.

Un remerciement particulier à l'engagement sans faille de la Ville de Saint-Laurent-du-Pont, de ses élus et en particulier de celle qui les représente, Céline Boursier, Madame la Maire de Saint Laurent du Pont. Votre engagement financier sans lequel nous ne pourrions mettre en place nos actions, l'engagement en terme de soutien technique et moral en nous accueillant dans les locaux du centre social qui nous sont mis à disposition pleinement, en nous accueillant ici ce soir, ces engagements sont précieux. Un grand merci à vous.

Je souhaite aussi remercier toutes les communes qui nous permettent de réaliser nos actions en nous soutenant financièrement et techniquement. Un remerciement que je souhaite aussi appuyer à la Mairie de Miribel les Echelles et à son conseil municipal pour accueillir dans ses locaux le centre de loisirs. C'est un soutien précieux. Un grand merci. Et puis j'aimerais aussi souligner l'accueil à venir à partir de Septembre 2025 de la commune d'Entre Deux Guiers pour ouvrir de nouveau un accueil hebdomadaire de Lieu d'Accueil Enfant Parent, structure indispensable pour que les jeunes parents puisse trouver du soutien dans une période particulièrement agitée qui est celle de l'accompagnement de nos jeunes enfants. Merci à Entre Deux Guiers pour cette possibilité. Et enfin un remerciement au soutien financier et technique indispensable des communes sur cette année passée 2024 : Saint Laurent du Pont, Saint Joseph de Rivière, Entre deux Guiers, Saint Pierre de Chartreuse, Saint Christophe sur Guiers, Miribel les Echelles, Les Echelles, Corbel. Je ne peux donner encore la liste des communes nous soutenant notamment financièrement en 2025 mais sachez que pour celles qui ne nous ont pas encore répondu, nous comptons encore sur vous !

Et puis, si j'ai cité des communes particulièrement, je voudrais aussi mettre à l'honneur le soutien précieux et indispensable de la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse, de l'ensemble de ses élus représentant des communes, et particulièrement à sa présidente, Anne Lenfant et à ses deux vice-présidentes, Céline Boursier et Marylène Guijaro, qui nous accompagnent au quotidien. Votre confiance et votre soutien sont autant de possibilités pour les familles d'accompagner leurs enfants au quotidien et si possible, de mieux faire société demain, société plus solidaire, plus démocratique, plus ouverte à la culture et plus écologique, telle que nous l'envisageons au CSPG.

Enfin, dans nos partenaires financiers, je souhaite ne pas oublier le rôle de la Caf de l'Isère qui même s'ils sont contraints par des annonces gouvernementales très exigeantes, poursuivent leurs soutiens techniques et financier.

Je voudrais aussi vous dire notre inquiétude sur l'avenir de nos centres sociaux. Si nous ne sommes pas, nous, autant en difficultés que beaucoup de centres sociaux en France, centres sociaux qui pour certains envisagent leurs fermetures à courts termes, nous voyons bien autour de nous les pressions arriver de toute part. Pour exemple, le désengagement financier en 2025 du Conseil Départemental de l'Isère dans notre action LAEP. Notre inquiétude est bien au-delà de notre propre survie. Nous avons un rôle de liant social, de lien social et ce rôle a une préoccupation : que la société à venir soit plus inclusive, moins source

d'anxiété et localement, être un des maillons pour poursuivre une vie sereine et ouverte vers l'autre, ses différences et sa culture. Cette préoccupation nous oblige tous et nécessite notre présence au quotidien.

Bien sûr, l'une des entrées sont les finances. Sylvie en fera le point par la suite mais permettez ici que j'insiste sur le fait que le soutien de nos partenaires est indispensable et combien nous y sommes sensibles. Nous formulons l'espoir d'un soutien renouvelé dans les années à venir. Mais puisque cela nous oblige, je voudrais mettre en avant les démarches engagées en 2024 au CSPG pour ouvrir à d'autres financements et pour rationaliser et rendre plus efficace nos dépenses. Nous avons notamment répondu à des appels d'offres et je vous citerai par exemple l'appel à projet remporté auprès de la Fondation Crédit Mutuel sur le financement pendant deux ans d'un poste d'animateur dédié à l'accueil de l'enfant en situation de handicap au centre de loisirs : une solidarité et un soutien aux familles fragilisées, notamment par la santé mentale de leur enfant. Nous avons aussi engagé une démarche exigeante en 2024 avec l'ancien bureau de Dispositif Local d'Accompagnement (DLA), intégrant nos bénévoles et nos salariés pour travailler l'avenir de notre association : sa gouvernance et son modèle économique. Ses conclusions et propositions seront exposées en fin 2025. Plus d'un an de démarche et d'investissement conséquent en temps, de toutes et tous, salariés et administrateurs, pour envisager l'avenir. Cette démarche est un accompagnement proposé par l'Etat et qui nous aidera à faire évoluer les actions et la bonne marche l'activité de notre association.

Cette analyse se reposera sur l'activité actuelle de notre Centre Social. En 2024, celle-ci a été très intense :

1. La solidarité : distribution alimentaire, ASL, Repair café...
2. L'accueil du tout public et des familles : ludothèque, sorties familles, Festy famille, ateliers vacances, ateliers langues vivantes, LAEP...
3. L'enfance : Accueils de loisirs, séjours, CLAS...
4. L'attention aux seniors : ateliers numériques, ateliers Bien vieillir...
5. Le soutien à la vie associative : bénévolat, prêt de salle et de matériel, secrétariat...

Toute cette activité au service des habitants, ne pourrait pas se mettre en œuvre sans la participation de notre équipe qui durant cette année 2024 a été composée de plus de 20 personnes, composée notamment de salariés en CDI qui représentent un peu plus de 11 ETP. Il s'agit ici d'une caractéristique de notre centre social, une volonté de soutenir un investissement sur la durée de nos salariés. Mais ceci nous oblige tous à réfléchir une vie en collectif, une cohérence d'action entre salariés mais aussi entre administrateurs et salariés. L'année 2024 a été parcourue par différentes tensions et incompréhensions dans l'équipe d'administrateurs et de salariés. Ces vicissitudes d'un chemin vécu ensemble ont en plus été accompagnées d'aléas de la vie : absence de notre directrice, Géraldine, sur une partie de l'année, évènements dans la vie de plusieurs de nos administrateurs rendant plus difficiles l'implication au quotidien dans la structure. Par ailleurs, les conditions de travail ont été et sont quotidiennement réétudiées : revalorisation en 2024 des conditions salariales par un changement dans la convention collective Elisfa, syndicat employeur auquel nous adhérons, travail régulier avec les représentants CSE, formation de quatre administrateurs bénévoles à la mise en œuvre de la convention collective, travail de collaboration sur la mise en place d'un règlement intérieur de notre centre social à destination en particulier de notre équipe salariées et du bureau, mise en place en 2025 d'un soutien à la collaboration en équipe par la mise en place d'une action d'Espaces de Discussions sur le Travail.

Je tiens pour finir sur ce point à assurer l'ensemble de l'équipe de notre soutien et de la reconnaissance de la qualité professionnelle que vous procurez au service des habitants. Un grand merci à Stellyne, Sandrine, Sandrine, Alexandre, Alexandre, Vincent, Nathanaël, Alice, Rachel, Margaux, Audrey, Akima, Michèle, Céline, Marie, Aurélie, Mathieu, Mathieu, Océane, Hélène, Adeline, Isabelle, Medhy, Elise, Marie Estelle et Géraldine. Tous ont agi pour l'intérêt des habitants, avec engagement. Un grand merci particulier à celle qui a eu et poursuit le rôle difficile de directrice du centre social, Géraldine, avec un positionnement particulier quotidien entre l'équipe et le bureau. Merci à elle pour son investissement et son engagement. Et en cette fin de premier semestre 2025, je voudrais aussi remercier Mathieu qui a pris le relais depuis Avril de Géraldine en son absence, en tant que directeur du Centre Social jusque fin Juillet. Le soutien et la mise en œuvre de ces actions ne pourraient se faire sans vous.

Et puis ceux sans qui le centre social n'aurait pas de raison d'exister, les habitants. Merci à eux pour leur confiance, merci aux 1200 usagers adhérents au centre social. A leur service, certains usagers sont à leurs services, les précieux bénévoles. Merci à eux. Et toujours dans cette idée d'être au service, parmi eux seront au service des bénévoles, les 21 administrateurs qui se sont cette année réunis lors de 9 Conseils d'Administration et sollicités sur de nombreux autres projets. Enfin, toujours dans l'idée de service, au service du Conseil d'Administration et de l'association, je voudrais remercier mes acolytes du bureau actuel, Sylvie en tant que trésorière, Marie-Gaëlle en tant que secrétaire, Véronique en tant que membre représentant les communes. Je voudrais préciser à tous en tant que président qu'avant d'accepter de prendre ces fonctions, j'avais indiqué au Conseil d'Administration que j'accepterais les fonctions de président que si nous construisions et pourrions témoigner d'un plaisir collectif à se retrouver, à agir ensemble, un « délire » commun. On ne peut s'investir longuement sans ce plaisir. Je voudrais ici souligner dans ce point d'étape que nous avons engagé le chemin, que nous avons encore à nous caler, 6 mois c'est court, et que j'espère que nous choisirons ensemble de poursuivre ce chemin. Cet état d'esprit commun devient lisible par une première étape, ce soir, que nous soumettrons à votre validation. Le renouvellement et la réaffirmation d'un projet associatif. La précédente mouture datait de plus de 10 ans. Accompagné dans sa rédaction par la Fédération des Centres Sociaux en la personne de Carine qui nous a soutenu dans cette réflexion, nous vous le présenterons durant cette soirée. Je souhaiterais vous dire ma conviction que ce travail est une nouvelle étape, indispensable, pour que chacun sache où il s'engage et ouvrira de nouvelles perspectives pour les adhérents, une dynamique commune des bénévoles au service du CSPG. Il reste du travail, on peut encore améliorer la communication, la collaboration, le faire ensemble. Le chemin se poursuit et s'ouvre sur d'autres horizons.

Cela me donne aussi l'occasion de vous dire que nous espérons que d'autres auront l'envie de rejoindre l'équipe du Conseil d'Administration. N'hésitez pas à venir partager cet espace de partage, de décision, de construction de l'avenir. Il y a de la place pour tous, pour exprimer ses envies et faire entendre sa voix dans l'ensemble de nos diversités.

Enfin, en temps de Président, vous dire combien je suis honoré de travailler avec toutes et tous, salariés et bénévoles. C'est un rôle exigeant, pas évident, souvent au cœur des émotions, ces émotions qui font toute notre richesse mais aussi au cœur des exigences citoyennes et politiques au sens même de l'organisation de la vie publique. Être votre porte-voix, le porte-voix et le coordonnateur de vos projets est un plaisir et j'espère pouvoir poursuivre le travail engagé avec toutes et tous, membre « historiques » du territoire et nouveaux arrivants, de tout âge.

J'aimerais ici rappeler le caractère bénévole de nos engagements en tant qu'administrateurs. Ceci prend du temps même si nous essayons de le rendre efficace. Ce temps, il est aussi vécu par nos familles et cet

engagement est aussi celui de tous nos proches. Personnellement, je voudrais remercier mes enfants et Sarah, mon épouse, pour la patience et le soutien sur le temps que j'investis au centre social, en plus de mon activité professionnelle.

En Juillet, comme chaque année depuis plus de 10 ans, nous vous inviterons au Festy Familles pour rêver ensemble, penser ensemble et grandir ensemble, les thématiques du Festy 2025. C'est un temps important pour notre Centre Social. Théâtre, musique, cirque seront à l'honneur les jeudis soirs. Des activités variées durant la journée. Venez-nous y rejoindre. Et j'en profite pour vous inviter dès maintenant à nous rejoindre sur une soirée plus intimiste de lancement du Festy Famille organisée par le bureau et le Conseil d'Administration le lundi 07/07 à partir de 19h. Nous y accueillerons pour l'occasion la troupe des enfants de Chartreuse qui pour l'occasion, expérimenteront pour une première mondiale leur spectacle créé en Décembre dans une version plein air !

Ce Festy sera aussi l'occasion de venir entendre vos souhaits, vos vœux pour la Chartreuse, vos messages à faire passer le 24/07 dès 19h par un acteur qui sera le crieur de la douceur de vie en Chartreuse.

Retrouvons-nous tous nombreux durant ce Festy Famille !

Merci à vous tous pour la confiance apportée en nos actions passées et à venir et croyez bien en notre engagement !

Thierry Jugand-Monot

RAPPORT D'ACTIVITÉS

A. ACCUEIL et FREQUENTATION :

- Evolution du nombre d'ADHÉRENTS et commune d'origine

Les habitants sont au cœur de toutes nos actions. Pour certaines, l'adhésion est obligatoire. Il convient toujours d'ajouter à ces chiffres, tous les « habitants-usagers » qui participent à nos actions sans prendre d'adhésion (distribution alimentaire, Festy famille, café des habitants, LAEP, sorties familles, ateliers bien vieillir...)

2022 : 281 familles représentant 1089 habitants
112 individuels représentant 112 habitants

393 Adhésions
= 1201 Habitants

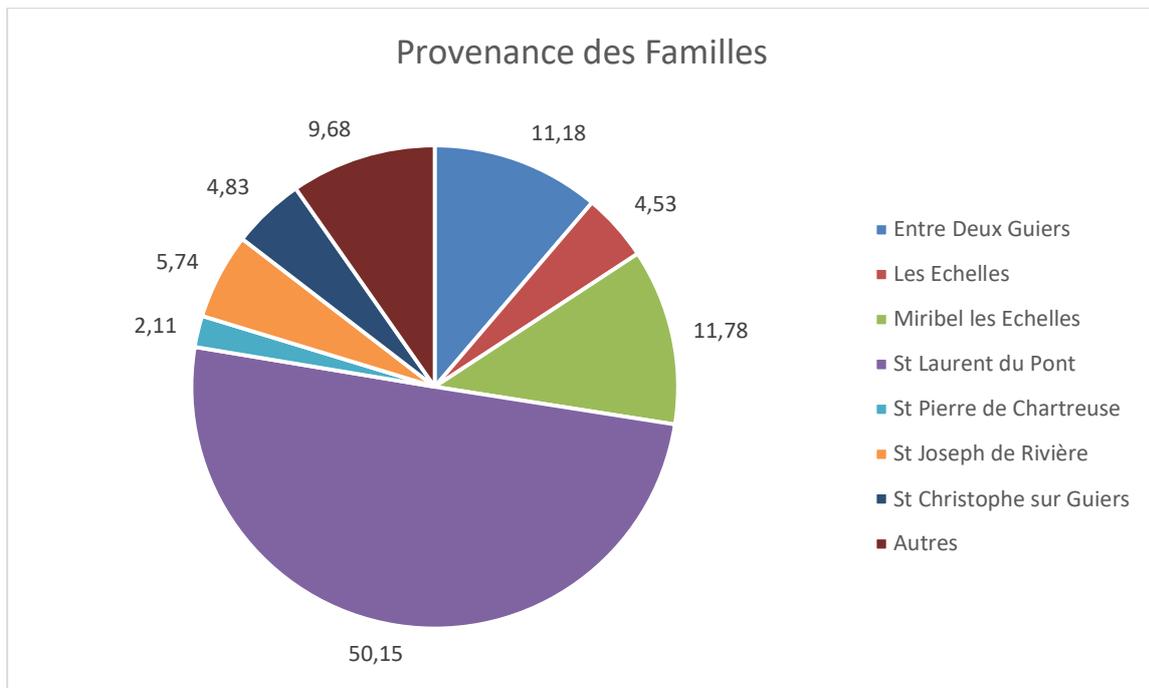
2023 : 278 familles adhérentes représentant 1075 habitants
137 individus adhérents représentant 137 habitants

415 Adhésions
= 1212 Habitants

2024 : 281 familles adhérentes représentant 1046 habitants
181 individus adhérents représentant 181 habitants

462 Adhésions
= 1227 Habitants

On remarque que le nombre d'adhérents du CSPG ne cesse d'augmenter et que près de la moitié sont extérieurs à la commune de St Laurent du Pont.



- ACCOMPAGNEMENT DES ASSOCIATIONS ADHERENTES

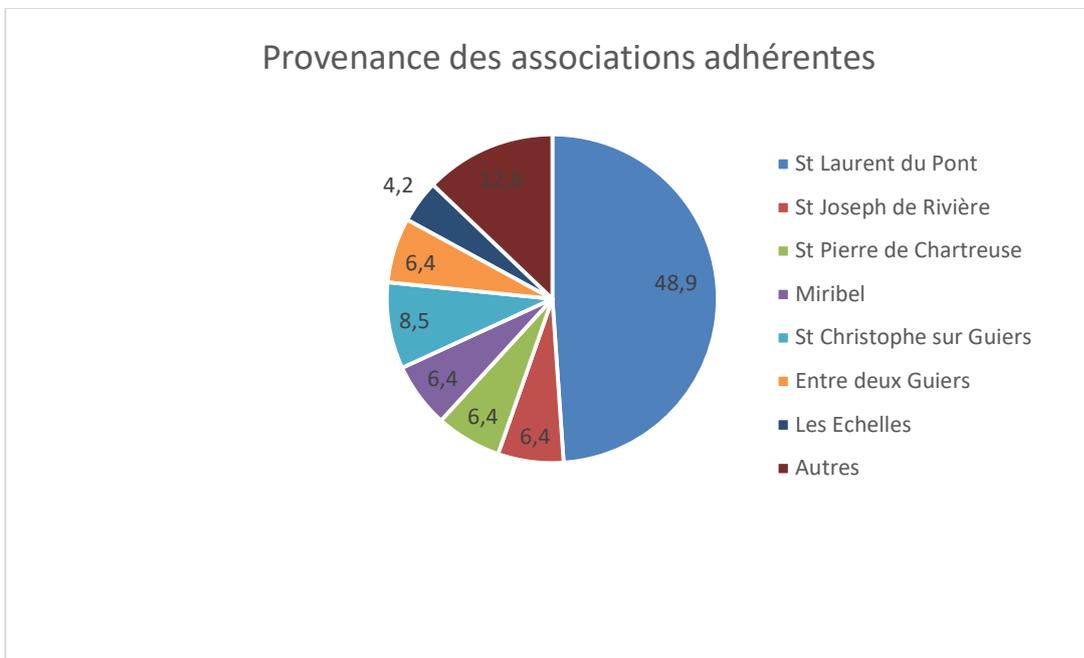
Le Centre Social apporte son soutien par :

- * Hébergement de boîte aux lettres **(13 associations en 2024)**
- * Aide à la création d'association

Le Centre Social propose également aux associations adhérentes :

- * Une mise à disposition de locaux pour des réunions ou des activités **(60 % des demandes en 2024)**
- * Du prêt de matériel : vidéoprojecteur, jeux... **(17 % des demandes en 2024)**
- * Un service de photocopies **(13 % des demandes en 2024)**
- * Une aide au petit secrétariat : téléphone, courrier, accès Internet, ordinateurs **(10 % des demandes en 2024)**

En 2024, 47 associations adhérentes (contre 41 en 2023), plus de la moitié sont extérieures à St Laurent du Pont



On constate que le nombre d'adhérents, que ce soit les familles ou les partenaires associatifs, ne cesse d'augmenter et correspond à notre volonté d'être reconnu comme un Centre social dont le territoire d'influence correspond à un vaste territoire (Communauté de Communes Cœur de Chartreuse et autres communes). Comme nous pouvons le constater, environ 50 % de nos adhérents sont extérieurs à St Laurent du Pont

Les perspectives pour 2025 :

- Continuer à accroître notre visibilité afin de toucher encore plus d'habitants.
- Développer davantage nos liens avec les associations et les collectivités locales car la pertinence de nos actions passe par le partenariat local.

B. LA COMMUNICATION

Le Centre Social reste dans une belle dynamique avec de nombreux projets et activités ! Il est primordial de mettre l'accent sur notre communication pour les habitants et de nous questionner sur son impact.

Depuis 2022, nous multiplions nos efforts et nos supports afin de toucher le plus grand nombre d'habitants. Nous avons ainsi développé et renforcé nos liens de partenariat dans ce sens, notamment avec Radio Couleur Chartreuse. Nous communiquons de différentes façons et nous multiplions nos supports :

- **Plaquette annuelle CSPG** : distribuée toute l'année aux mairies, partenaires, habitants.
- **Les mailings** à nos adhérents et partenaires.
- **Les affiches et flyers** qui sont distribués et qui permettent un affichage dans des lieux extérieurs.
- **Le Facebook** du Centre Social pour communiquer rapidement et facilement. Cet outil touche beaucoup de monde mais seulement la population active sur internet et les réseaux sociaux.
- **Le Dauphiné Libéré**, un support de communication important et efficace pour toute la population, et qui nous permet surtout de toucher les habitants plus âgés, qui n'utilisent pas ou très peu internet.
- **Radio Couleur Chartreuse** : « Pour vous, avec vous », émission mensuelle diffusée deux fois par semaine.
- **Les Plaquettes Festy Famille** : chaque année, cette plaquette spécifique à Festy Famille, est distribuée dans toutes les écoles du territoire ainsi que dans les commerces, mairies, offices du tourisme et autres.
- **CANVA** : Pour créer nos flyers et affiches, nous utilisons le logiciel en ligne **CANVA** avec la version professionnelle. La création d'affiche se trouve ainsi facilitée et plus attrayante !
- **Présence sur les différents FORUMS** (des associations et de l'Emploi avec la Maison de l'Emploi et la Commune de St Laurent du Pont...)
- Nous utilisons également en interne un **rétroplanning de communication** afin de visualiser facilement les échéances à venir et de planifier notre communication.
- **TV à l'accueil** : diffusion de nos flyers.

Nous réalisons également chaque année une **Revue de Presse**, en libre accès à l'accueil du Centre Social, qui permet de voir ou revoir en un coup d'œil nos événements de l'année écoulée.

▪ Les Perspectives pour 2025 :

- Nous allons continuer à développer au maximum notre façon de communiquer pour qu'elle soit le plus efficace possible.
- Demander une autorisation SACEM pour pouvoir diffuser nos émissions sur Radio Couleur Chartreuse à l'accueil du Centre social.
- Réalisation d'un diagnostic en interne sur la communication du Centre social.

C. LE SECTEUR FAMILLES / ADULTES

1. LE LAEP « LA P'TITE PAUSE »

En 2024 : 88 accueils, 215 passages enfants, 178 passages adultes soit 393 passages.

En 2023 : 92 accueils, 217 passages enfants, 207 passages adultes soit 424 passages.

Arrêt des accueils le samedi en juillet faute de fréquentation. Bonne fréquentation le reste du temps, reprise difficile en septembre avec la rentrée des enfants à l'école.

Merci à notre bénévole **MARION** ! Bénévole au LAEP pendant près de 10 années, bienvenu à Aude, nouvelle et seule bénévole du LAEP La P'tite Pause en janvier 2025. Une mise à disposition de la crèche Fées et Lutins de St Pierre de Chartreuse depuis septembre 2023.

Départ du coordinateur et d'une accueillante en juillet. Référent familles nouveau coordinateur. Merci au **travail du coordinateur LAEP Mathieu De Contes qui a maintenu le cap, l'énergie, l'accueil et la confidentialité du LAEP pendant 10 années.** Merci à Céline, accueillante pendant une année.

Avec les départs et les arrivées : **9 accueillants différents en 2024 au LAEP.**

Mise en place en 2024 d'une journée parentalité, dans le cadre de la 15aine de la parentalité de la CAF de l'Isère, par l'équipe du LAEP La P'tite Pause le 8 juin 2024 : activités parents enfants, spectacles, temps d'échange. Une cinquantaine de participant pour cette première édition, reconduite en 2025.

Un accueil par semaine toujours en ludothèque. Cette situation qui devait être provisoire dure depuis septembre 2023 et nous envisageons désormais de finir notre deuxième saison en ludothèque. Craignant que cette situation ne se pérennise, les élus, techniciens de la 4C et l'équipe du Centre social mettent tout en œuvre pour trouver un nouveau lieu d'accueil pour le mois de septembre 2025 (démarrage de la nouvelle saison). Le lieu d'accueil prévu à partir d'août 2025 : Médiathèque d'Entre Deux Guiers.

2. FESTY FAMILLE

Départ du coordinateur en juillet et arrivée d'une nouvelle animatrice famille coordinatrice Festy en octobre. Un concert annulé en raison d'orages.

PRESENCES	ADULTES	ENFANTS	TOTAL
Journées	423	557	980
Activités Partenaires			187
Soirées			550
Nb total de présences :		1 717 (2 326 en 2023)	

Bilan 2024 : Les bénévoles ont répondu présent et ont pris en main beaucoup de choses (buvettes, stands, installation...). Première fois qu'il y a des bénévoles l'après-midi. Une belle fréquentation du public les après-midis et des partenaires dynamiques qui proposent des belles animations pour un public diversifiée et nombreux. Un lieu et un temps identifié par les familles et partenaires qui réunit près de 2000 personnes de toutes horizons sur trois semaines.

▪ **Les perspectives pour 2025 :**

- Repenser l'accueil des familles et l'organisation par pôles.
- Garder un concert sur une soirée, et mettre en place d'autres activités culturelles que la musique sur les autres soirées.
- Le Conseil d'Administration du centre social souhaite mettre l'accent sur les idées et propositions d'animations en journées par et pour les habitants.

3. LA LUDOTHÈQUE

La ludothèque en 2024	<ul style="list-style-type: none"> -106 séances et 256 h d'ouvertures pour les familles -15 soirées jeux -2751 passages dont 90 lors des 15 soirées jeux des vendredis (2736 passages en 2023) -25 personnes par séance en moyenne (23 en 2022) -Plus de 350 jeux prêtés aux familles (350 en 2023) -350 jeux prêtés à l'ALSH et aux partenaires associatifs et crèches
	<ul style="list-style-type: none"> -26 accueils réservés à la crèche des Titounets (210 passages) -10 accueils pour la crèche Les Petits Chartreux à Saint Joseph de Rivière (60 passages) -10 accueils pour la crèche Fées et Lutins à St Pierre de Chartreuse (60 passages) -10 accueils pour l'ALSH de Saint Laurent du Pont (150 passages) -2 accueils de l'accueils de loisirs de l'AADEC (30 passages) -3 accueils des Assistantes maternelles (55 passages) -10 accueils du foyer de vie (50 passages) -Visites médiatisées avec ADF8 -Deux ateliers musicaux avec l'école de musique
	3500 passages en ludothèque en 2024

- **Faits marquants 2024 :**

- Maintien de la très bonne fréquentation de la ludothèque
- Importance du prêt de jeux de société et de jeux en bois. Prêts de jeux à la résidence Béatrice aux Echelles, à l'EHPAD de la Croix Rouges aux Echelles, aux Sous des écoles (Saint Laurent du Pont école publique et privée, St Christophe sur Guiers, Entre Deux Guiers, St Pierre de Chartreuse, Collège St Bruno) et aux temps de REPIT portées par la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse.
- Développement important des partenaires en ludothèques : Foyer de vies, trois crèches associatives, trois ALSH intercommunaux...
- 7h15 d'ouverture par semaine pour les familles (les mardis et mercredis)
- Développement des créneaux avec les soirées jeux des vendredis soir (1^{er} vendredi du mois) et de mars à juin un mardi soir sur deux animées par un bénévole.
- Animation de temps festifs avec des grands jeux en bois au forum des associations et aux fêtes de Chartreuse.
- Une demi-journée d'animation autour des jeux en bois d'adresse et de stratégie à l'école de la Plaine de Saint Laurent du Pont : 4 classes touchées soit 100 élèves. 2 intervenants
- Un faible nombre de bénévoles et la difficulté à accueillir de nouveaux bénévoles. Merci à **GUILLAUME, ODILE, VIOLETTA, JEANINE** et **MELY-JO** ainsi qu'aux parents qui aident ponctuellement.

- **Les perspectives pour 2025 :**

- Développement **URGENT** du nombre de bénévole
- Développement des créneaux ouverts par des bénévoles et des parents bénévoles
- Recherche de financements pour le développement de la ludothèque : Contrat Territorial Global, Fonjep, MSA...

4. LE NUMERIQUE

Le partenariat-financement avec la Carsat s'est poursuivi dans le cadre de « **Bien vieillir** », avec 10 sessions sur 2024 (six entre janvier et juillet, et quatre entre septembre et décembre), afin d'accueillir de nouveaux utilisateurs seniors dans le but de les rendre autonomes sur l'outil informatique.

→ **71** participations

→ **55** nouvelle personnes

Un atelier non Carsat de sept personnes a continué à fonctionner.

Le « Club Informatique » mené par un bénévole (Merci à **BERNARD** !) a continué son activité avec sept à huit participants une fois par semaine.

Les permanences « Coup de pouce numérique » ont continué les lundis après-midi, mercredi matin et jeudi après-midi (cette permanence a lieu à la Maison France Service).

→ **289** accompagnements individuels (supérieurs à 30mn)

→ **69** demandes ponctuelles (inférieures à 30mn).

7 personnes venues à ces permanences ont ensuite participé aux ateliers numériques dans le cadre du parcours Carsat.

→ Deux ateliers pendant les vacances : un sur la cyber-malveillance pour les seniors et un atelier Robots pour les enfants en partenariat avec la bibliothèque municipale de Saint Laurent du Pont.

→ Deux ateliers d'activité numérique (un robot éducatif et Turing Tumble, un jeu à billes pour comprendre le langage binaire) ont eu lieu pendant Festy Famille, et ont touché 10 personnes.

▪ Les perspectives pour 2025 :

- Maintien des ateliers CARSAT, ateliers numériques, permanence numérique et Festy numérique.
- Accompagnement et montée en compétences de bénévoles pour le club informatique
- Organisation de « Café-IA » (intelligence artificielle) pour les habitants, usagers, partenaires et salariés.

5. BIEN VIEILLIR

Le CSPG a contribué au Bien vieillir en proposant des ateliers bien vieillir destinés aux seniors financés par la CARSAT et la MSA (Atout prévention Rhône Alpes):

- Atelier mobilité : 12 personnes, 2 séances en janvier
- Atelier Equilibre : 12 personnes, 12 séances de février à mai
- Atelier bien être : 12 personnes sur 4 séances en mai et juin
- Atelier Memo Mouv, activités physiques et mémoire : 15 personnes sur 6 séances entre octobre et décembre
- **Au total** : 51 personnes ont participé

- Les perspectives pour 2025 : continuer de développer le partenariat avec l'Amicale Rencontre et chercher des pistes de financement pour un poste d'animateur famille au Bien vieillir sur le CSPG.

6. DISTRIBUTION ALIMENTAIRE

En 2024

3963 portions individuelles distribuées (3 915 en 2023)

144 personnes inscrites (138 en 2023), 64 foyers.

Collecte Nationale de la Banque Alimentaire - novembre 2024 : 1768 kg (1952 kg en 2023).

267 produits d'hygiène

La distribution alimentaire n'a connu que 2 semaines d'arrêt en août et 1 semaine en décembre. Une résidente du foyer de vie La Maisonette a pu intégrer les équipes bénévoles. Merci à **MARIE** pour son implication et à **l'ensemble des bénévoles des CCAS** (Saint Laurent du Pont, Saint Joseph de Rivière, Entre Deux Guiers, Saint Pierre de Chartreuse, Miribel Les Echelles).

▪ **Les perspectives pour 2025 :**

- Finaliser la transition vers Ticadi, le nouveau logiciel de gestion de la BAI.
- Continuer les rencontres régulières entre le CSPG et les CCAS concernant la distribution alimentaire.
- Mise en place d'un Plan de Maitrise Sanitaire (PMS) en lien avec le BAI.
- Maillage local de dons de denrées pour pallier à la baisse des livraisons de la BAI et l'augmentation du nombre de bénéficiaires : commerces, écoles, associations...
- Développer des groupes de bénévoles de soutien
- Déménagement dans le centre de santé et renouvellement du matériel de froid (Budget de 15000€, financements à chercher).

7. VIVRE ENSEMBLE ET DEVELOPPEMENT DU POUVOIR D'AGIR

Un centre social ne peut assumer ses missions ni se développer sans l'implication et l'engagement des habitants. Ainsi en 2024 ces derniers ont de nouveau porté, de manière plus ou moins autonome, des actions régulières ou plus ponctuelles dans ou hors les murs du CSPG. Ces dernières étaient regroupées en différentes catégories :

- Des ateliers d'expression orale
- Des ateliers de découverte et d'échanges de savoir-faire
- Des temps conviviaux de lien social
- Des espaces d'autonomisation dans différents domaines
- Des actions autour du développement local et durable

Les objectifs de ces actions :

- Créer du lien entre habitants
- Diffuser les informations et activités du centre social et du territoire.
- Créer des moments conviviaux et d'échanges entre habitants et salariés
- Accompagner les habitants vers l'autonomie dans leur vie quotidienne
- Contribuer à l'ouverture au monde du centre social et des habitants du territoire
- Développer le pouvoir d'agir par l'apprentissage des langues étrangères
- Faire du développement durable un pilier du centre social

✓ **Les Ateliers Socio Linguistiques (ASL)**

Atelier d'échange et d'apprentissage du français pour les habitants allophones (personnes dont le français n'est pas la langue maternelle). L'objectif visé est l'autonomie dans la vie quotidienne.

4h par semaine : 2h les mercredis et 2h les samedis.

- 6 bénévoles : merci à **BRIGITTE, SARAH, EDMEE, GILLES, CLAIRE, MARIE-THERESE,**
- 51 séances ASL en 2024 soit 102h. 102h d'ateliers c'est environ 300h de travail pour les bénévoles et + de 300 h d'apprentissages cumulés.
- 10 apprenants venant de tout le territoire
- Plus de 3 personnes en moyenne sur les ateliers
- 5 continents : Afrique – Europe – Asie – Amérique du Nord – Amérique du Sud
- 2 repas du monde concocté en avril et en novembre pour la collecte alimentaire : des repas canadiens, péruviens, kenyans et espagnols...
- Une apprenante qui devient bénévole sur l'anglais, un apprenant qui devient bénévole sur l'espagnol.

- **Les perspectives pour 2025 :**

- Consolidation du groupe bénévole et poursuite de leur formation
- Organisation de journées conviviales à destination du public ASL

- ✓ **Les Ateliers de conversation en langues étrangères**

Anglais : 3 ateliers chaque semaine. 3 bénévoles (Merci à **PENNY, DANIELE** et **MOURINE**). 5 heures d'ateliers par semaine.

Espagnol : un groupe de 10 personnes avec un bénévole de septembre à décembre (Merci **BATMAN**)

- 85 ateliers en 2024 soit 150h.
- 12 personnes à chaque atelier
- 1600h d'apprentissages cumulées

- **Les perspective pour 2025 :** reprise d'un groupe d'espagnol et d'autres langues

- ✓ **Le Café des Habitants**

Un bénévole est présent pour préparer thé, café et sirops afin d'accueillir les habitants et de partager un moment convivial tous les lundis de 14h30 à 16h. Merci à **STEEVE**

- **Les perspectives pour 2025 :** créer un noyau d'habitants qui animerait le café des habitants + fédérer un groupe d'habitants afin de pouvoir construire ensemble, organiser des sorties, des après-midi jeux, voir des vacances...

- ✓ **Atelier Repair café**

Dans cet atelier on vérifie, on apprend, on diagnostique et on échange avant de jeter. Cette action sert aussi d'atelier bricolage : construction d'un sapin en bois de récupération en décembre 2022 par les bénévoles du Repair café. Merci à **JEAN-LUC, KARL** et **THIERRY**. Les dynamiques habitantes générées sont importantes :

- Lien avec le café des habitants et la distribution alimentaire.
- Des habitants qui ne poussent jamais la porte du centre social viennent au Repair café.
- Un savoir-faire reconnu par les partenaires et en interne par tous les secteurs du centre.

- **Les perspectives pour 2025 :** maintenir la communication autour de cette action qui trouve son public + travail partenarial avec l'association 3D4C.

- ✓ **Les ateliers cuisine au Centre Social**

L'alimentation et l'acte de cuisiner sont des vecteurs de lien social très forts. Ils permettent les échanges, le partage, la transmission de savoir et de savoir-faire, à la fois techniques mais surtout culturels. Ainsi le secteur Famille met en place dès qu'il le peut des actions autour de la cuisine. En 2024 ce sont différents temps forts qui y ont été consacrés et incluant de nombreux bénévoles et usagers du CSPG. Deux temps forts ont été organisés en avril et en novembre avec l'organisations des repas de la Collecte Alimentaire par les participants des Ateliers Socio Linguistiques (ASL)

- **Les perspectives pour 2025 :** mise en place de repas partagés une fois par mois. Groupe budget avec le Département de l'Isère.

- ✓ **Les Bourses aux vêtements et aux jouets**

Les trois bourses ont une fois encore pu être réalisées grâce à l'investissement et la bonne humeur d'une équipe de **25 bénévoles**. Merci à **Marie Christine, Ginette** et **Michelle** qui coordonnent leur action. L'équipe du Centre Social tient à saluer l'investissement de toutes ces bénévoles : ce sont plusieurs jours d'investissement sans faille qui permettent la tenue de ces bourses, importante pour le territoire et les familles à revenu modeste. Merci à la Mairie de Saint Laurent pour le prêt de salles.

203 acheteurs sur la bourse de printemps 2024. Plus de 13 000€ de ventes de vêtements et jouets sur l'année pour des ventes majoritairement à 1 ou 2 euros.

- **Les perspectives pour 2025** : maintien de l'existant, accueil de nouveau bénévoles.

✓ **Les « ça me dit »**

En 2024 l'équipe salariée du CSPG, parfois soutenue par des bénévoles, a organisé 8 samedis d'animation à destination des habitants, ayant pour objectif de :

- Offrir des temps gratuits de rencontres, d'échanges, d'animations ludiques aux habitants du territoire.
- Développer la relation enfants / parents et permettre aux familles d'échanger sur leurs préoccupations.
- Favoriser les mixités : générationnelle, sociale et culturelle.
- Accompagner des habitants dans le développement de leur pouvoir d'agir.
- Offrir des temps de visibilité et de lisibilité aux actions et aux savoir-faire du CSPG.

Ces CMD sont essentiels pour fédérer les membres de l'équipe et nous retrouver hors les murs (forum des associations, assemblée générale...). Cette action nous permet de déployer le partenariat : avec des associations comme le Sou des écoles de Saint Laurent du Pont, l'Ecole de Musique, les bénévoles et élus des CCAS...

- **Les perspectives pour 2025** :

- développer encore la fréquentation des habitants et la participation bénévole sur ces journées
- réduire le nombre de CMD pour renforcer les CMD existants au regard du temps de travail.

8. LES SORTIES FAMILLES

Deux sorties ont été proposées en 2024 :

- Au Zoo de St Martin La Plaine le 17 avril
- Dans le Royans avec la visite des jardins des fontaines pétrifiantes et de la grotte de Thais le 29 juin

Au total ce sont 100 personnes qui ont pu sortir de leur quotidien en famille, vivre des moments intenses de partage d'émotion, s'ouvrir à de nouveaux habitants et professionnels du territoire. La CAF soutient financièrement une partie des dépenses de ces sorties. Une réunion « cookie sortie » en octobre 2024 a réuni plus de 10 personnes, parents et enfants, adultes seuls, pour construire ensemble les sorties familles 2025.

- **Les perspectives pour 2025** :

- Réussir à rendre acteurs les participants en les faisant venir aux réunions préparatoires qui sont proposées au Centre social à l'automne (pour les sorties de l'année suivante).
- Trois sorties étaient prévues en 2024, deux ont eu lieu. Le nombre de sorties diminuera probablement car le coût du transport a beaucoup augmenté, le budget affecté à ces sorties non.

9. LES PARTENAIRES

Le secteur Famille s'appuie sur ses partenaires historiques et plus récents pour la mise en œuvre de son Projet Famille : la Communauté de communes Cœur de Chartreuse (Groupe Réseau, Groupe partage d'expérience REPIT, mise à disposition des locaux du Relais Petite Enfance), le Collectif Ressources Petite Enfance, la Bibliothèque municipale de Saint Laurent du Pont et ponctuellement les autres bibliothèques du territoire, le Centre Médico-Social du Département de l'Isère, les CCAS des communes, les associations comme le PAJ, Radio Couleur Chartreuse, Semer et Cueillir Ensemble, l'Ecole de Musique, les Sous des écoles, les écoles du territoire, le Foyer de Vie et le Foyer d'Accueil Médicalisé de l'Hôpital de St Laurent du Pont... Que tous soient ici remerciés pour la qualité des échanges et des collaborations au service des habitants.

D. LE SECTEUR ENFANCE / JEUNESSE

1. ALSH Le Dé en Bulle – COMMUNAL en juillet

Organisation : Le Centre Social gère l'ALSH au mois de juillet pour le compte de la commune de St Laurent du Pont, cette année accueilli dans les locaux de la Plaine.

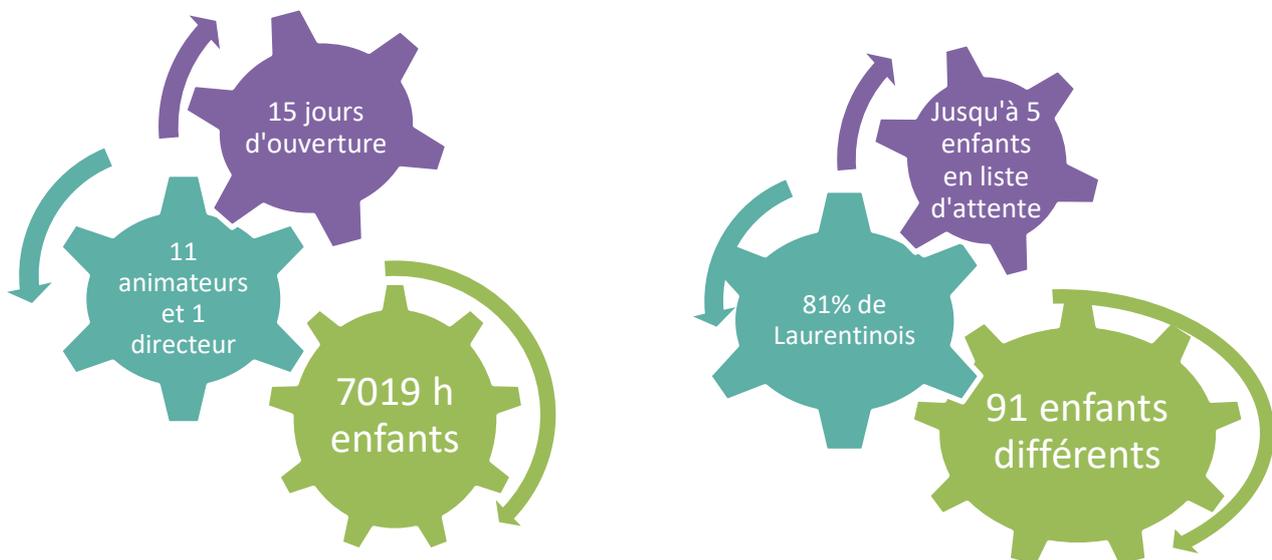
L'Accueil de St Laurent du Pont a ouvert cette année trois semaines, du 8 au 26 juillet. Comme les années précédentes, nous avons accueillis certains enfants extérieurs à St Laurent du Pont, avec une tarification particulière et en priorisant toujours les familles de la Commune.

Nous avons rencontré un certain nombre de difficultés, notamment du fait de la jeunesse et de l'inexpérience de l'équipe. Afin de compléter les effectifs, nous avons dû recruter un nombre important de vacataires pour qui c'était une première expérience, rendant la gestion des groupes plus compliquée pour tous.

Les moyens employés en interne (ressources humaines salariées-bénévoles et matérielles)

Equipe : Durant le mois de juillet, nous embauchons presque uniquement des jeunes du territoire en CEE. Formés au BAFA ou encore stagiaires, ils ont été encadrés par la direction de l'été. La restauration et le ménage des locaux ont été assurés par une salariée mise à disposition par la commune.

Quelques données chiffrées essentielles



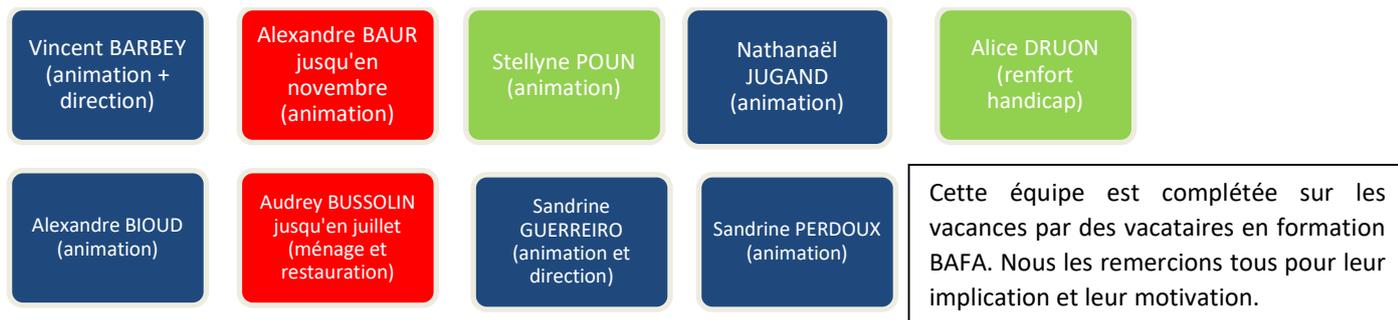
▪ Les perspectives pour 2025 :

- Ouverture sur l'école du Bourg à nouveau
- Positionnement d'animateurs professionnels permanents

2. ALSH Le Dé en Bulle INTERCOMMUNAL mercredis et vacances

Le Centre Social gère un **ALSH INTERCOMMUNAL** pour le compte de la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse. Cet ALSH est ouvert les mercredis en journée ou demi-journée ainsi que toutes les petites vacances en journée (hormis une semaine à Noël), ainsi qu'en août. Cette année 2024 a été facilitée par la stabilité du bâtiment que la Mairie de Miribel-les-Echelles met à disposition des enfants du territoire.

- **L'équipe** : sur l'année scolaire, une équipe de permanents est recrutée par le CSPG. Elle est toujours accompagnée par l'équipe administrative. Nous avons également continué à sécuriser l'accueil des enfants à besoins spécifiques avec l'embauche d'une animatrice renfort avec le soutien financier de la Communauté de Communes et de la Fondation Crédit Mutuel.



- **Quelques moments phares :**
 - Les journées Portes Ouvertes du 5 octobre avec une présentation des animations ;
 - Des journées d'échange avec le Sac à Jouets et également l'AEJ de St Etienne de Crossey ;
 - Validation d'un appel à projets de la Fondation Crédit Mutuel pour l'accueil des enfants à besoins spécifiques ;
 - Travail en partenariat via le coordinateur de la 4C en lien avec les 5 ALSH intercommunaux du territoire avec notamment une journée inter centres en juin ;
 - Ouverture d'une garderie à partir de 7h30.
- **Quelques données chiffrées essentielles :**
 - Organisation : 79 jours d'ouverture / 7 animateurs permanents et 1 direction / 32 vacataires
 - Public : 25 144 h de présence enfants / 295 enfants différents / Plus de liste d'attente sur les mercredis – plus que quelques-uns sur les vacances
 - Une moyenne de 34 enfants sur les mercredis et de 44 sur les vacances
- **Les perspectives pour 2025 :**
 - Pérennisation des postes d'animations sur des missions complémentaires (séjours, CLAS, juillet communal...)
 - Travail partenarial accru avec les autres ALSH du territoire pour une dynamique intercommunale forte (journées inter centres, formation commune, échanges de savoir...)
 - Questionnement sur la garderie à partir de 7h30
 - Modification des horaires des animateurs mineurs

3. SEJOURS INTERCOMMUNAUUX

Des séjours accessoires ont aussi été proposés sur l'été :

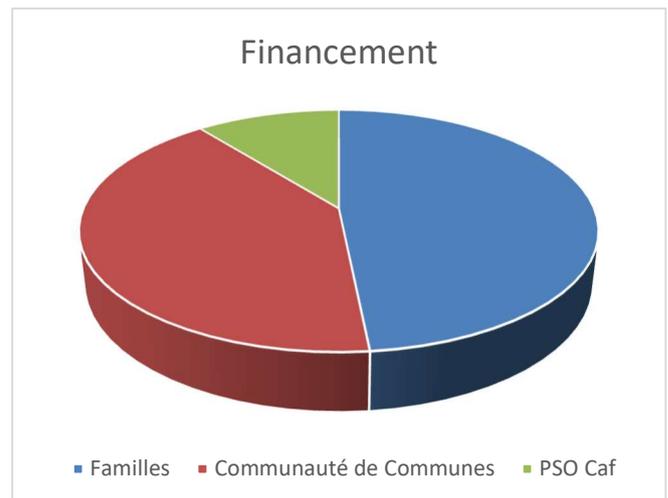
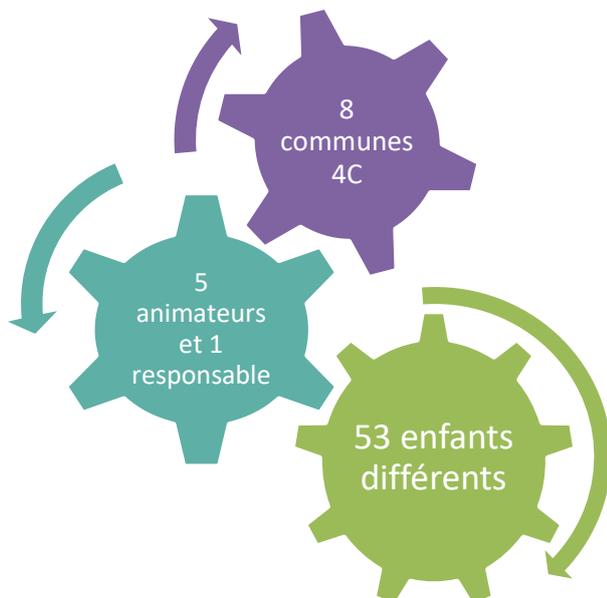
- 3 séjours de 24 places pour des enfants de 6 à 12 ans de 5 jours et 4 nuits
- 1 séjour de 9 places pour des enfants de 5 - 6 ans de 3 jours et 2 nuits (mini-camp)

Le mini-camp était complet et nous avons même augmenté à 9 places pour répondre à toutes les demandes. Les séjours 5 jours ont été remplis à 73% soit 53 enfants participants.

▪ Les moyens employés en interne (ressources humaines salariées-bénévoles et matérielles)

Comme l'année dernière, positionnement d'un animateur permanent sur le mini-camp. Nous avons également positionné un animateur permanent sur les séjours 5 jours afin de les stabiliser. Cela a clarifié la gestion et permis d'organiser la préparation.

Quelques données chiffrées essentielles



▪ Les perspectives pour 2025

- Continuité de ces séjours
- Positionnement d'un directeur permanent sur chaque séjour

4. FORMATION BAFA/BAFD

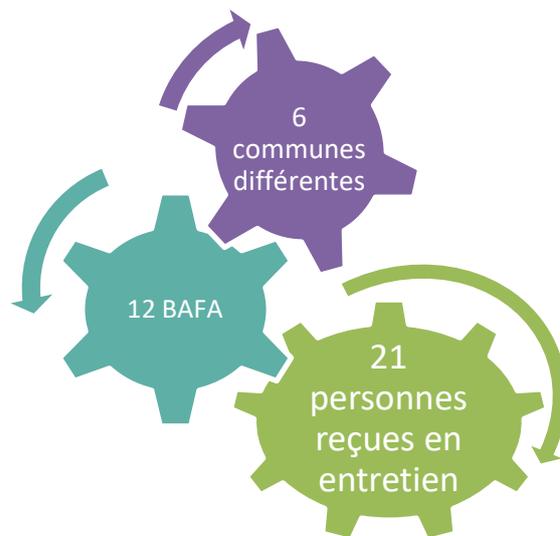
▪ Le déroulé de l'action

La responsable enfance assure le suivi de toutes les étapes du protocole et garantit la prise de contact entre jeunes et associations : stage d'observation, inscription aux stages théoriques, proposition et suivi des stages pratiques, validation des expériences pratiques, propositions de missions après la fin de la formation.

Cette aide à la formation permet de maintenir un vivier d'animateurs et ainsi d'étoffer la liste du réseau des animateurs de notre territoire de Cœur de Chartreuse, liste qui est ensuite distribuée à toutes les associations membres du collectif.

Cette année, l'âge minimal légal du Bafa a été baissé à 16 ans, ce qui a entraîné une hausse conséquente du nombre de jeunes demandeurs et la problématique d'avoir plus de demandes que de financement. Afin de réfléchir à des pistes de solution, un groupe de réflexion autour de ce protocole s'est construit, porté par le coordinateur de la 4C, avec la participation d'un représentant du Service Départemental Jeunesse Engagement Sports de l'Isère.

▪ Quelques données chiffrées essentielles :



▪ Les perspectives pour 2025 :

- Mise en place d'un processus de choix collectif en coordination enfance de territoire
- Modification du protocole BAFA en repositionnant l'accompagnement au cœur de tous les ALSH Intercommunaux

5. CONTRAT LOCAL D'ACCOMPAGNEMENT A LA SCOLARITÉ

Il s'agit d'une aide à la pratique des compétences psycho-sociales nécessaires à une bonne scolarité, en lien avec les écoles et les familles des enfants concernés.

Nous ouvrons à tous les enfants du territoire proche grâce, notamment, à un financement de la Caf mais également à une participation financière de certaines communes, nouveauté de l'année 2023 et poursuivie en 2024.

- **Les moyens employés en interne (ressources humaines salariées-bénévoles et matérielles)**

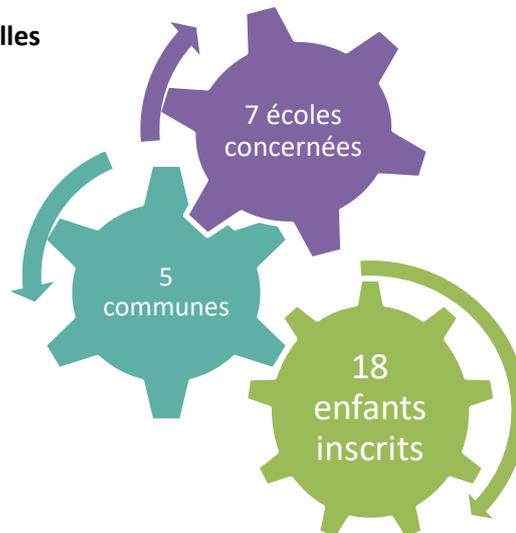
Du temps de travail des deux référents (famille et enfance) est alloué au dispositif pour l'aspect administratif. L'animateur du CLAS, travaillant également sur l'ALSH, est positionné pour les rencontres familles et écoles ainsi que les ateliers en eux-mêmes.

De plus, des bénévoles contribuent tous les jours à la venue des enfants sur les saisons 23/24 et 24/25 :



Nous remercions tous ces bénévoles sans qui le dispositif ne pourrait fonctionner.

- **Quelques données chiffrées essentielles**



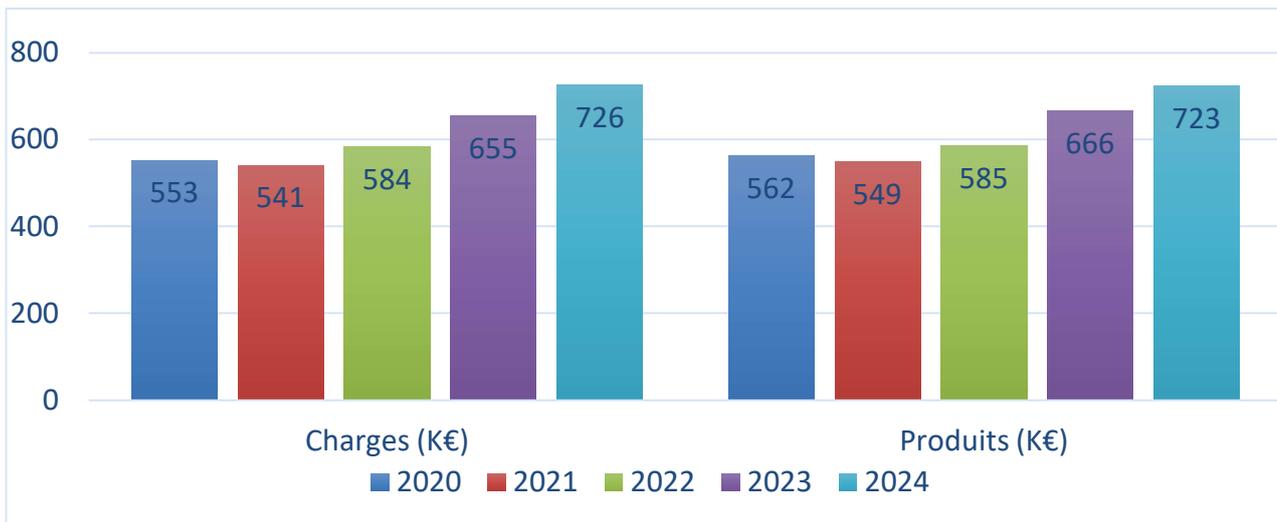
- **Les perspectives pour 2025 :**

- Continuer la demande auprès des Mairies d'abonder au dispositif pour permettre plus d'heures de travail autour du lien familles.
- Développer les partenariats avec les acteurs du territoire (école de musique).

IV. RAPPORT FINANCIER

Les documents comptables (bilan et compte de résultat) ainsi que le rapport du commissaire aux comptes, David Haccoun, sont annexés au présent rapport.

Le bilan financier 2024 du Centre Social des Pays du Guiers montre la fin d'une période d'excédent budgétaire.



La différence entre **charges (725 912 €)** et **produits (723 351 €)** montre un déficit de **2 561 €** sur l'exercice 2024 soit 0,35 % du budget.

1 - LES CHARGES

Les charges ont augmenté de 11 % par rapport à 2023 principalement en raison des augmentations salariales liées à la convention collective ALISFA. Cette tendance initiée en 2024 va se poursuivre en 2025 et en 2026. Les autres charges (achats, services extérieurs et charges exceptionnelles) restent stables. Le Centre social n'ayant pas d'emprunt, il n'y a pas de charges financières.

En conséquence, les salaires et autres charges sociales représentent **73 %** des dépenses annuelles contre 69 % en 2023. Les forces vives sont donc le principal investissement du Centre Social !

Du côté des ressources humaines, deux événements ont eu un impact financier sur l'année :

- Le départ en mars d'Isabelle Morelli-Maillet, salariée du centre social depuis 10 années qui souhaitait changer de trajectoire professionnelle. De plus, le partenariat avec le Groupe Adéquation se terminant, le Centre Social a été contraint de procéder à regret au licenciement d'Isabelle Morelli-Maillet,
- Le départ en juillet de Mathieu De Contes, salarié depuis 10 ans également. Celui-ci désirant changer de profession. Son départ a fait l'objet d'une rupture conventionnelle.

Nous tenons ici à les remercier pour leurs 10 années d'investissement au service des habitants et du territoire.

2 - LES PRODUITS

Les produits ont augmenté de 9 % par rapport à 2023 principalement en raison de l'augmentation des subventions sur plusieurs points :

- Une forte augmentation de la subvention de la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse sur les budgets ALSH et LAEO pour suivre la hausse des salaires liée à la convention collective Alisfa.
- Le renouvellement du soutien financier de 8 communes du territoire (Saint Laurent du Pont, Saint Joseph de Rivière, Entre Deux Guiers, St Pierre de Chartreuse, St Christophe sur Guiers, Miribel les Echelles, Les Echelles, Corbel) qui fait suite à la démarche entreprise en 2023 auprès de celles-ci.
- L'attribution d'une subvention de la Fondation Crédit Mutuel afin d'assurer un poste dans le cadre du renfort handicap sur l'ALSH entamée en fin d'année et qui s'achèvera en 2026.
- L'augmentation annuelle de la Caf sur la prestation globale et collective.

Le total des financements publics représente **575 787€** soit **79.6%** des ressources du CSPG.

90 % des subventions reposent sur 3 financeurs principaux (Commune de Saint Laurent du Pont : 33 % ; Communauté de Communes : 30 % ; Caf de l'Isère : 27 %).

3 / TRESORERIE ET FONDS DE ROULEMENT

La trésorerie est stable depuis 2018.

Le fonds de roulement permet de mesurer l'autonomie d'une structure en l'absence de tout financement extérieur. C'est une somme d'argent constamment disponible. Pour 2024, le fonds de roulement permet une autonomie de 4,5 mois.

➤ **QUELQUES ELEMENTS SUR LE BUDGET PREVISIONNEL 2025**

Le budget prévisionnel est élaboré dans ses grandes lignes avec un déficit prévu de 50 000 €.

Le CSPG est confronté à quelques grandes problématiques financières pour 2025 avec :

- La poursuite de la nouvelle convention collective ALIFSA depuis le 1er janvier 2024 qui conduit à une troisième hausse significative de la masse salariale,
- La recherche de nouveaux financements pour financer au maximum les actions (fondation Caisse d'Epargne, le Fonds de développement de la vie associative, la MSA, Elisfa, Fonjep...)
- L'élargissement des partenaires financiers publics et privés,
- La poursuite d'une gestion rigoureuse des dépenses,
- L'attente de réponse des pouvoirs publics (Etat et Caf) face à la fragilisation de nos modèles économiques mis en avant par le mouvement de protestation lancé par la Fédération des Centres Sociaux en janvier 2024.

A l'Assemblée Générale de l'association Centre Social des Pays du Guiers,

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée Générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de l'association Centre Social des Pays du Guiers relatifs à l'exercice clos le 31

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon mon jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

En 2024, une part significative de votre résultat est composée de subventions et de charges de personnel. Dans le cadre de mon appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, j'ai vérifié leur caractère approprié et leur correcte application.

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres.

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance des comptes annuels et dans les autres documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le bureau relatif aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son activité, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Aix Les Bains, le 19 mars 2025.



David HACCOUN

Commissaire aux comptes de l'association Centre Social des Pays du Guier

CENTRE SOCIAL DES PAYS DU GUIERS
SAINT LAURENT DU PONT

Le 03/03/2025 à 10:16

BILAN

Actif	Du 01/01/2024 au 31/12/2024			31.12.2023
	Brut	Amort	Net	Total
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	4 021.55	4 021.55		
FRAIS D'ETABLISSEMENTS				
FRAIS D'AUGMENTATION DE CAPITAL				
FRAIS DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT				
CONCES. BREVETS LICENCES MARQUES	4 021.55	4 021.55		
DROIT AU BAIL				
AUTRES				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES EN COURS				
AVANCES ET ACOMPTES				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	75 149.81	69 581.85	5 567.96	7 605.13
TERRAINS				
CONSTRUCTIONS SUR SOL PROPRE				
CONSTRUCTIONS SUR SOL D'AUTRUI				
INSTALLATION TECHNIQUE MATERIEL ET OUTILLAGE				
AUTRES	75 149.81	69 581.85	5 567.96	7 605.13
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS				
AVANCES ET ACOMPTES				
IMMOBILISATIONS GREVEES DE DROITS				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
PARTICIPATIONS				
CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS				
AUTRES TITRES IMMOBILISES				
PRETS				
AUTRES				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (1)	79 171.36	73 603.40	5 567.96	7 605.13
STOCKS ET ENCOURS				
MATIERES PREMIERES & AUTRES APPROVISIONNEMENTS				
EN COURS DE PRODUCTION				
PRODUITS INTERMEDIAIRES				
MARCHANDISES				
FOURNISSEURS AVANCES ET ACOMPTES VERSES/COMMANDES				
CREANCES	82 456.61		82 456.61	197 232.89
CREANCES USAGERS ET COMPTES RATTACHES	1 588.47		1 588.47	24 344.96
AUTRES	80 868.14		80 868.14	172 887.93
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
DISPONIBILITES	271 191.03		271 191.03	169 346.43
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE				
TOTAL ACTIF CIRCULANT (2)	353 647.64		353 647.64	366 579.32
CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES (3)				
PRIMES DE REMBOURSEMENTS D'EMPRUNTS (4)				
ECART DE CONVERSION ACTIF (5)				
TOTAL GENERAL	432 819.00	73 603.40	359 215.60	374 184.45

CENTRE SOCIAL DES PAYS DU GUIERS
SAINT LAURENT DU PONT

Le 03/03/2025 à 10:16

BILAN

Passif	31/12/2024	31.12.2023
	Montant	Total
FONDS PROPRES		
FONDS ASSOCIATIFS SANS DROIT DE REPRISE		
ECART DE REEVALUATION		
RESERVES		
REPORT A NOUVEAU	243 026.49	232 146.11
RESULTAT DE L'EXERCICE	-2 560.45	10 880.38
TOTAL FONDS PROPRES (1)	240 466.04	243 026.49
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS		
FONDS ASSOCIATIFS AVEC DROIT DE REPRISE		
ECART DE REEVALUATION		
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	451.36	585.76
PROVISIONS REGLEMENTES		
DROITS DES PROPRIETAIRES		
TOTAL AUTRES FONDS ASSOCIATIFS (2)	451.36	585.76
TOTAL FONDS ASSOCIATIFS (1 + 2)	240 917.40	243 612.25
PROVISIONS POUR RISQUES		
PROVISIONS POUR CHARGES	10 242.00	19 025.50
TOTAL DES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (3)	10 242.00	19 025.50
FONDS DEDIES (4)		
EMPRUNTS OBLIGATAIRES		
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES D'ETABLISSEMENTS DE CREDITS		
EMPRUNTS ET DETTES FINANCEURS DIVERS		
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES		
DETTE FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	20 727.81	25 935.40
DETTE FISCALES ET SOCIALES	21 497.82	18 573.96
DETTE SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES		
AUTRES DETTES		
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	65 830.57	67 037.34
TOTAL DETTES (5)	108 056.20	111 546.70
ECARTS DE CONVERSION PASSIF (6)		
TOTAL GENERAL	359 215.60	374 184.45

CENTRE SOCIAL DES PAYS DU GUIERS
SAINT LAURENT DU PONT

Le 03/03/2025 à 10:17

COMPTE DE RESULTAT

Sélection période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Toutes les écritures

Charges (ttc)	Du 01/01/2024 au 31/12/2024		31.12.2023
	Montant	Total	Total
CHARGES D'EXPLOITATION			
ACHATS DE MARCHANDISES	12 414.60		12 396.00
VARIATION DE STOCK			
ACHATS MATIERES PREMIERES AUTRES APPROVISIONNEMENTS			
VARIATION DE STOCK			
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERIEURES	158 176.34		164 491.75
IMPOTS TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	10 968.49		7 830.85
SALAIRES ET TRAITEMENTS	384 496.90		347 709.35
CHARGES SOCIALES	131 699.23		96 916.05
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		4 488.77	13 703.44
IMMOBILISATIONS : DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	2 968.77		2 940.94
IMMOBILISATIONS : DOTATION AUX PROVISIONS			
(ACTIF CIRCULANT : DOTATION AUX PROVISIONS			
RISQUES & CHARGES : DOTATION AUX PROVISIONS	1 530.00		10 762.50
SUBVENTIONS ACCORDEES PAR L'ASSOCIATION			
AUTRES CHARGES	3 672.64		7 500.96
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (1)		795 905.97	649 548.40
QUOTES-PARTS DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN (2)			
CHARGES FINANCIERES			
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS			
INTERETS ET CHARGES ASSIMILES			
DIFFERENCES NEGATIVES DE CHANGE			
CHARGES NETTES / CESSION VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT			
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (3)			
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
SUR OPERATIONS DE GESTION	20 005.82		5 354.49
SUR OPERATION EN CAPITAL			
DOTATION AUX PROVISIONS REGLEMENTEES			
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS EXCEPTIONNELS			
DOTATION AUX PROVISIONS REGLEMENTEES STOCKS			
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (4)		20 005.82	5 354.49
ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES (5)			
PARTICIPATION DES SALARIES AU RESULTAT (6)			
IMPOTS SUR LES SOCIETES (7)			
TOTAL DES CHARGES		725 911.79	654 902.89
SOLDE CREDITEUR = BENEFICE			10 880.38
TOTAL GENERAL		725 911.79	665 783.27

CENTRE SOCIAL DES PAYS DU GUIERS
SAINT LAURENT DU PONT

Le 03/03/2025 à 10:17

COMPTE DE RESULTAT

Produits (ttc)	Du 01/01/2024 au 31/12/2024		31.12.2023
	Montant	Total	Total
PRODUITS D'EXPLOITATION			
VENTES DE MARCHANDISES	13 188.00		13 333.00
PRODUCTION VENDUE	163 080.68		194 306.55
SOUS-TOTAL A		176 268.68	207 639.55
PRODUCTION STOCKEE			
PRODUCTION IMMOBILISEE			
SUBVENTION D'EXPLOITATION	501 360.90		429 270.35
REPRISES SUR PROVISIONS TRANSFERT DE CHARGES	11 277.40		4 373.38
COLLECTES	30.00		150.00
COTISATIONS	7 970.00		7 187.00
AUTRES PRODUITS	3 548.85		6 575.53
SOUS-TOTAL B		524 187.15	447 556.26
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (1)		700 455.83	655 195.81
QUOTES-PARTS DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN (2)			
PRODUITS FINANCIERS			
DE PARTICIPATION			
D'AUTRES VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT ET CREANCES			
AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	2 280.84		2 189.49
REPRISES SUR PROVISIONS			
TRANSFERT DE CHARGES			
DIFFERENCES POSITIVES DE CHANGE			
PRODUITS NETS / CESSION VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT			
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (3)		2 280.84	2 189.49
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
SUR OPERATIONS DE GESTION	1 977.47		3 457.73
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	18 637.20		4 940.24
REPRISES SUR PROVISIONS			
TRANSFERT DE CHARGES			
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (4)		20 614.67	8 397.97
REPORT DES RESSOURCES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS			
TOTAL DES PRODUITS		723 351.34	665 783.27
SOLDE DEBITEUR = PERTE		2 560.45	
TOTAL GENERAL		725 911.79	665 783.27

CENTRE SOCIAL DES PAYS DU GUIERS
 SAINT LAURENT DU PONT

Le 03/03/2025 à 10:17

COMPTE DE RESULTAT

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES PAR NATURE

Répartition par nature de charges			Répartition par nature de ressources		
861	Mises à disposition gratuite de biens		871	Prestations en nature	
86100000	Mise à dispo. gratuite bien	40 045.79	87100000	Prestations en nature	113 172.65
	TOTAL (861)	40 045.79		TOTAL (871)	113 172.65
862	Prestations				
86200000	Prestations	73 126.86			
	TOTAL (862)	73 126.86			
	Total charges contributions volontaires	113 172.65		Total produits contributions volontaires	113 172.65